

COMPTE RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU 13 OCTOBRE 2025

La CGT Finances Publiques a alerté une nouvelle fois la direction sur les inquiétudes des agents concernant la protection sociale complémentaire. Afin d'illustrer cette inquiétude et le déficit de communication de la part de la direction et des opérateurs, nous avons fait la lecture d'un message d'alerte d'un agent sur ce sujet

1/ Bilan social

Le bilan social de l'année 2024 a été présenté aux représentants du personnel. La direction semble se satisfaire d'un climat social apaisé dans le département.

A l'analyse des documents, la CGT Finances Publiques Moselle a un tout autre regard. **La DDFIP Moselle n'est pas un îlot de prospérité dans une DGFIP fortement dégradée.**

Chiffres de la synthèse du tableau de veille social :

- 2 structures ont eu recours à la médiation interne
- Explosion des fiches de prévention du risque psychosocial : +160 % entre 2023 et 2024 et +240 entre 2022 et 2024 (de 20 à 68). A la date du 13/10/25 déjà 54 fiches enregistrées. Parmi ces fiches, +1100 % de menaces physiques, +133 % de menaces verbales et +140 % de conflits entre agents. La CGT se satisfait de l'utilisation actuelle des fiches de signalements par les collègues, pour des problèmes qui ont été mis trop longtemps sous le tapis par les directions. Sur le suivi, certaines réponses peuvent parfois générer une frustration.
- Le taux de couverture (ratio emplois occupés/emplois théoriques) baisse de 90,21 % en 2022 à 85,20 % en 2024. La baisse s'est encore accélérée en 2024. **Sur 100 agents devant être présents à la DDFIP, il n'y a plus que 85 collègues pour exercer l'ensemble des missions.**
- Augmentation du nombre de jours de congés sur le CET : +20,34 %. Pour la CGT, ce chiffre est étroitement corrélé aux nombreuses remontées d'agents ayant des difficultés à poser leurs congés, notamment durant les périodes de vacances scolaires. Dans certains services, il est demandé une présence de 50 % en présentiel, doctrine qui n'existe plus à la DGFIP depuis de nombreuses années. Cela crée des situations parfois ubuesque où le têt de présence est supérieur durant les vacances scolaires par rapport au reste de l'année. **Cette situation rend caduque la fable vendue lors du Nouveau Réseau de Proximité sur la facilité accrue de poser des congés dans des grosses structures.**
- Baisse du volume horaire écriété (pointage supérieur +12h) : de 3241,97 h à 2990,54 h. Cela fait encore **1,8 équivalents temps plein qui travaillent gratuitement pour la DDFIP Moselle.**
- Augmentation du nombre de jours de congé maladie ordinaire : 18668 jours en 2023 et 2016 jours en 2024. Cette augmentation est à analyser avec la baisse du nombre de congés maladie inférieurs à 5 jours. Pour la CGT c'est la conséquence directe du remboursement à 90 % au lieu de 100 %. **Cette réforme n'est pas un médicament miracle soignant les collègues, elle n'a que comme conséquence de pénaliser financièrement les agents malades.**

Certains postes cumulent plusieurs indicateurs négatifs : 5 indicateurs dégradés sur 7 pour les SIP de Metz et Forbach, le SDIF et le cabinet communication. 4 indicateurs dégradés sur 5 pour la

trésorerie de Metz Amendes, les SGC de Saint Avold et Sarrebourg et la BCR.

Nous remarquons que les services qui ont eu beaucoup de fiches de signalement en 2024 (CSB et BIL) n'apparaissent pas dans les services ciblés comme présentant une situation dégradée. Pour la CGT, les indicateurs sont importants mais ne peuvent être le seul thermomètre.

Chiffres de l'observatoire interne :

- 34 % des agents se disent fatigués : + 4 points par rapport à la moyenne nationale
- 46 % jugent l'évolution de la DGFIP trop rapide : + 7 points
- 39 % jugent la charge de travail bien répartie : - 7 points
- 67 % jugent positives les conditions matérielles : - 7 points
- 45 % sont satisfaits de leur charge de travail : - 9 points
- 32 % sont satisfaits de leur rémunération : - 2 points
- 39 % sont confrontés à des usagers agressifs ou inciviles : + 5 points

Les chiffres du bilan, ainsi que la comparaison avec la moyenne nationale, confirment les observations de la CGT Finances Publiques Moselle lors de ses visites des services du département. Le nombre de structures rencontrant des difficultés grandit.

2/ Bilan annuel du service social des personnels de la Moselle

Pour la deuxième année, a été présenté un bilan de l'activité du service social de la DDFIP Moselle. Il en ressort une augmentation du nombre d'agents actifs accompagnés (182 en 2024 contre 128 en 2023). Cette dynamique peut s'expliquer par une augmentation des visites de service par le service social et une campagne de communication à destination des agents.

Pour la CGT, à l'instar de ce qui a été fait pour la formation professionnelle, il est impératif de se déplacer au plus près des agents pour répondre à leurs besoins.

Les domaines d'intervention ont été divers. Parmi eux, les interventions pour les problèmes budgétaires ont diminué. Cela ne permet pas de conclure pour autant à une amélioration de la situation financière des agents. En effet, au même moment, les problèmes liés à la vie familiale (séparation, veuvage, enfants ...) passent de 15 à 20, engendrant souvent des problèmes financiers pour les agentes (baisse des revenus, pension alimentaire non perçue ...).

Les problèmes liés au logement ont également augmenté, mais selon la CGT, ils restent sous évalués. Pour rappel, le loyer moyen en Moselle oscille entre 550 € en Moselle Est, 624 € à Metz et 700 € à Thionville. Cette dépense peut représenter plus d'un tiers du budget d'un jeune agent arrivant dans le département. Le dispositif des logements sociaux est parfois méconnu des agents pouvant y prétendre.

3/ Plan de mobilité

La DGFIP a demandé, dans le cadre de son plan de transition écologique, à chaque direction d'élaborer un plan de mobilité. Les déplacements des agents constituent le premier poste dans le bilan carbone, devant le bâtimentaire.

La DDFIP Moselle a décidé d'aller plus loin que la commande initiale en effectuant un plan global sur le département au lieu de se limiter à un seul service. La CGT Finances Publiques a salué l'exhaustivité de ce travail.

Pour la CGT Finances Publiques Moselle, le meilleur plan de mobilité est de ne pas éloigner les lieux de travail des lieux de vie des agents. Toutes les fiches présentées dans le cadre des restructurations liées au NRP soulignaient l'éloignement accru entre le domicile et la nouvelle structure de travail des agents. **Pour avoir des résultats tangibles, la CGT demande la**

réimplantation des services de pleine exercice dans les territoires. Tout autre choix pourrait être vu par les agents comme un nouveau gadget de verdissement de la direction.

4/ Fiches budgétaires et plan de formation

La dotation allouée à la formation spécialisée ne permettra pas de financer l'ensemble des fiches budgétaires présentées (118 911,88 € contre 88 688 € soit – 30 223,88 €).

Une fiche a été présentée de demandes de matériel (lampes, cales, repose poignées ...) à la suite d'un inventaire réalisé auprès de tous les agents. Pour la CGT, cette démarche demandée depuis plus d'un an par notre organisation syndicale va dans le bon sens, puisqu'elle part des besoins des services. Nous avons demandé que cette fiche soit financée dans sa totalité.

La CGT est intervenue pour demander un report de la dépense pour l'achat de stores. En effet, depuis de nombreuses années, le budget de la formation spécialisée est fortement sollicité pour l'achat de stores, sans qu'aucun inventaire ne soit réalisé. Nous avons demandé que celui-ci soit effectué afin de programmer les achats une bonne fois pour toute. Nous avons également demandé un inventaire des dispositifs de panneaux acoustiques, qui ne sont pas toujours utilisés dans les postes.

La CGT Finances Publiques Moselle a voté pour le plan de formation. Celui-ci inclut une formation aux premiers secours en santé mentale que nous demandions depuis un an.

5/ Questions diverses

– Sujet sur la téléphonie et le temps de latence entre deux appels

Depuis plus d'un an, les services de Moselle sont passés à la TOIP pour la téléphonie. Parallèlement, des cellules téléphoniques ont été créées au sein des SIP de Moselle, en remplacement de l'accueil téléphonique départemental. Cette organisation dégrade fortement les conditions de travail des agents lors de leurs permanences téléphoniques.

L'outil TOIP ne permet pas aux agents d'avoir quelques secondes de récupération entre chaque appel, à l'instar de ce qui existe en centre de contact. La direction locale a demandé à la direction générale de trouver une solution technique à ce problème.

La CGT Finances Publiques a demandé qu'en l'absence de solution à court terme, des consignes soient passées auprès des encadrants pour que les agents puissent prendre des moments de respiration entre les appels.

– Groupe de travail « aléas climatiques »

Quelle ne fût pas notre surprise à l'annonce par la direction de créer des groupes de travail « aléas climatiques ». L'objectif est de discuter de mesures à mettre en place lors d'événements climatiques extrêmes (grands froids ou canicule).

Depuis de nombreuses années, la CGT Finances Publiques demande des mesures d'horaires banalisés (6h-13h compté journée complète) lors des épisodes de canicule. Au moment de la canicule du mois de juin dernier, nous avons dû intervenir car le protocole n'était pas appliqué dans de nombreux services de Moselle.

Aujourd'hui, la mise en place de mesures reste à l'appréciation exclusive des chefs de service, excluant de fait de nombreux collègues des aménagements prévus en cas d'aléas climatiques.

Il est « bien beau » de faire ce type de groupes de travail, nous jugerons sur pièce lorsque la direction prendra ses responsabilités et ira à l'encontre de la décision unilatérale d'un chef de service.

– **Fiches de poste cadres A**

A la suite de la publication des dernières fiches de poste de cadres A, nous avons constaté que la date de prise de fonction n'est plus indiquée. Pour la CGT Finances Publiques Moselle, cette incertitude peut poser problème pour l'agent concerné, le poste d'arrivée qui reste vacant et le poste de départ.

La direction a justifié ce choix en corrélant les dernières fiches à l'affectation des inspecteurs stagiaires. Les fiches publiées seraient pour donner la primeur aux titulaires mais l'installation serait pour le printemps 2026. Ceci n'est pas une règle établie mais dépendrait des situations propres à chaque service, situation.

Pour la CGT Finances Publiques Moselle, ce nouveau mode de gestion qui devait fluidifier les mouvements ressemble de plus en plus à une usine à gaz. Nous demandons toujours le retour aux mouvements locaux discutés en CAP locales, seuls garants du respect des règles.

– **Enveloppe cohésion de 20€ par agent**

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie au travail, une enveloppe de 20€ par agent est allouée pour organiser des actions de cohésion au sein des services de la DDFIP Moselle.

Ce sujet doit être abordé **dans tous les services** de manière collective.

Si vous n'avez pas été consulté dans votre service pour organiser une telle action, faites le nous savoir rapidement. Les demandes doivent être transmises avant la fin du mois d'octobre à la direction.

Vos élus CGT en formation spécialisée